



COMMUNE DE LAMBESC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif du Conseil Municipal	29
Conseillers en exercice	29
Qui ont pris part à la délibération	28

SEANCE DU
25 FEVRIER 2016

Transmission en Préfecture	
Date Réception	

Le vingt cinq février deux mille seize, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de LAMBESC a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Bernard Ramond, et à la suite de la distribution faite par Monsieur le Maire le 19 février 2016 et ce conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12, L 2121-17 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRESENTS : Bernard RAMOND, Richard CADOR, Claire BLANC, Louis-Hervé TRELLU, Mireille AMEN, Yvon CASTINEL, Martine CHABERT, Armand FELDMANN, Stéphanie FRANCO, Bernard MAYER, Christine BENOIST LEFEBVRE, Jacques GAÏOLI, Hubert BACHELARD, Sylvie BOUDOU, Jocelyne PASTOR, Roselyne RUCHON-GUIDETTI, Hervé SUGNER, Alexandre ANDREIS, Ludovic NICOLAS, Claire CARLINO, Jacques BUCKI, Jean-Marie DENORME, Corinne ARCHAMBAULT, François BERGA, Jean-Jacques DECORDE

REPRESENTES : Emma LE MAOÛT à Richard CADOR, Catherine PIAT à Jacques BUCKI, Florence BLANCHI à Jean-Jacques DECORDE

ABSENT : Fabrice MATTEI

SECRETAIRE DE SEANCE : Claire CARLINO

DELIBERATION N° 2016-008	Ressources Humaines Modification du tableau des effectifs au 1er mars 2016
-----------------------------	--

Monsieur le Maire expose qu'il convient de modifier le tableau des effectifs.

Envoyé en préfecture le 08/03/2016
Reçu en préfecture le 08/03/2016
Affiché le
ID : 013-211300504-20160225-DB2016_008-DE

Vu l'avis du comité technique saisi le 25 février 2016.

La modification proposée est la suppression d'un poste d'attaché territorial qui s'explique par le départ d'un agent en janvier 2015 qui n'avait jamais été régularisé :

FILIERE ADMINISTRATIVE

Poste à temps complet

SUPPRESSION	Date d'effet
Attaché Territorial	01/03/2016

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APROUVE la suppression d'un poste d'attaché territorial et la modification du tableau des effectifs décrite ci-dessus.

La présente délibération est adoptée par 21 voix POUR, 6 voix CONTRE (Jacques BUCKI, Catherine PIAT, Jean-Marie DENORME, Jean-Jacques DECORDE, Corinne ARCHAMBAULT, Florence BLANCHI) et 1 abstention (François BERGA),

Délibéré à Lambesc les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme


Le Maire de Lambesc,

Bernard RAMOND